

## COMMUNIQUÉ

### PROPAGATION DU CORONAVIRUS MESURES PRÉVENTIVES À LA VILLE DE MATAGAMI

**Matagami, le 13 mars 2020 – La Ville de Matagami souscrit aux recommandations de la direction de la santé publique en adoptant d'importantes mesures préventives en vue de ralentir la propagation du coronavirus (COVID-19).**

« Il est très important que tous les citoyens ne prennent pas la menace à la légère et contribuent à ralentir la propagation du virus en suivant les recommandations des autorités sanitaires » a déclaré le maire, M. René Dubé. « Il y a des désagréments comme l'annulation de deux spectacles qui étaient prévus d'ici la fin mars (P-A Méthot et Mike Ward), mais la meilleure façon de revenir à la normale le plus rapidement possible est de faire preuve de responsabilité collective et de suivre les directives. »

Dans la foulée de la décision du gouvernement du Québec de fermer les écoles et les services de garde, il apparaît nécessaire pour la Ville de Matagami de fermer au public, pour la même période de 2 semaines, tous les plateaux intérieurs de loisirs tels que l'aréna et le centre civique afin de ne pas créer de potentiels foyers d'incubation du virus. De plus, la directive interdisant les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes sera respectée. D'ailleurs, l'activité « Cabane à sucre » organisée par la SADC et devant se tenir à l'aréna le 5 avril prochain, a été annulée.

La Ville de Matagami invite sa population à respecter les recommandations de base, à savoir, se laver les mains régulièrement avec de l'eau tiède et du savon ou avec une solution désinfectante, se couvrir le visage avec le coude plutôt que les mains en cas d'éternuements, s'isoler en cas de symptômes de grippe ou si vous revenez de voyage de l'étranger depuis le 12 mars, éviter les rassemblements et les voyages non essentiels.

Les services administratifs de la municipalité sont maintenus et, si besoin, il est possible pour les citoyens de rejoindre le personnel des différents services aux coordonnées habituelles.

Comme la situation évolue rapidement et dans l'éventualité où de nouvelles mesures étaient mises en application par la direction de la santé publique du Québec, nous vous en informerons si ces dernières occasionnent des changements pour la population locale.

La Ville de Matagami a été fondée en 1963 et doit son origine à l'industrie minière et le domaine forestier occupe toujours une place importante dans son économie locale. Matagami occupe une situation géographique stratégique au Nord-du-Québec tant pour l'occupation du territoire que son accès, c'est pourquoi Matagami est la Porte de la Baie-James.

- 30 -

Source : Pierre Deslauriers  
Directeur général et greffier  
Ville de Matagami  
819 739-2541  
pierre.deslauriers@matagami.com  
www.matagami.com

Contact avec les médias : René Dubé  
Maire  
819 739-8011  
maire@matagami.com